

# Table des matières

<b>Liste des illustrations et des tableaux</b>	7
<b>Remerciements</b>	11
<b>Liste des manuscrits de la loi salique</b>	13
<b>Introduction</b>	19
<b>Chapitre 1. Éditer la loi salique au xx<sup>e</sup> siècle</b>	25
Le jeune rival de Bruno Krusch	30
L'ascension de Karl August Eckhardt	33
La course à l'édition	40
Les éditions perdues de la seconde guerre mondiale	49
Les éditions de l'après-guerre	58
Conclusion	67
<b>Chapitre 2. L'absence de manuscrits mérovingiens</b>	71
L'impasse des déductions philologiques	71
La version B de la loi salique	79
La recherche d'une version en 65 chapitres	92
Les fluctuations de la version C	114
Conclusion	128
<b>Chapitre 3. La loi salique à la fin du viii<sup>e</sup> siècle</b>	131
Un corpus juridique en cours de constitution	131
Les manuscrits de la version D	141
Conclusion	155
<b>Chapitre 4. Les origines de la loi salique</b>	159
La datation de la loi salique	160
Le petit prologue et le <i>Liber Historiae Francorum</i>	168
Les autres introductions de la loi salique du ix <sup>e</sup> siècle	184
Un règlement militaire du iv <sup>e</sup> siècle ?	196
Conclusion	203

<b>Chapitre 5. Écrire des ajouts aux lois (744-819)</b>	205
La législation franque au VIII <sup>e</sup> siècle	205
Des lois aux capitulaires	211
Un espace de liberté	217
Ajouts et reprises des lois barbares	230
Une nouvelle préoccupation : le copiste	235
Conclusion	244
<b>Chapitre 6. Une première version carolingienne</b>	247
La version E, une rédaction carolingienne de la loi salique	247
Les caractéristiques de la version E	282
Conclusion	289
<b>Chapitre 7. Une nouvelle version sous Charlemagne</b>	291
La <i>Lex Salica Karolina</i>	291
Les manuscrits de la loi salique K copiés durant le règne de Charlemagne	307
<b>Chapitre 8. Les différentes versions de la loi salique au IX<sup>e</sup> siècle</b>	323
Sous les premiers rois carolingiens, Pépin et Charlemagne	325
Le manuscrit A 1 et le modèle biblique	330
Copier la loi salique version K entre 814 et 850	343
La baisse de la diversité des versions de la <i>Loi salique</i>	381
Conclusion : L'idéal de conservation de la loi	389
<b>Conclusion générale</b>	395
<b>Bibliographie</b>	403
<b>Index des manuscrits cités</b>	431